

BÉNÉVENT L'ABBAYE  
MAISON DES PATRIMOINES

---

# APPEL À CANDIDATURE

LOCATION D'ATELIER  
POUR ARTISTE(S)/ARTISAN(S) D'ART



Candidature ouverte aux collectifs et  
artistes/artisans travaillant seuls.

MAISON DES PATRIMOINES  
2, PL. DE L'ÉGLISE  
BÉNÉVENT L'ABBAYE

05 19 99 16 98 - 06 73 66 74 99  
animation.benevent@gmail.com



# MAISON DES PATRIMOINES

## Introduction

La commune de Bénévent l'Abbaye mène depuis plusieurs années une politique active en faveur des métiers artistiques et de l'artisanat d'art, notamment à travers la Maison des Patrimoines.

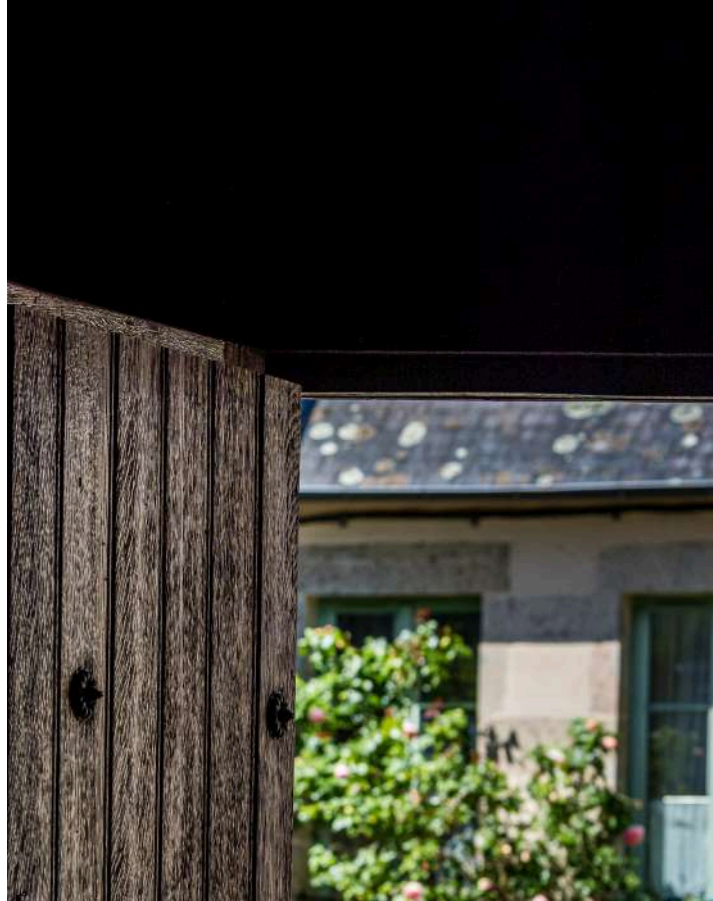
Située au cœur du village, dans le département de la Creuse, en région Nouvelle-Aquitaine, la Maison des Patrimoines fonctionne comme une pépinière d'entreprise, ouverte au public, destinée aux artisans d'art et aux artistes.

Elle offre aux créateurs un lieu de travail équipé d'ateliers aménagés à prix modéré, ainsi que deux salles d'exposition mises à disposition gratuitement, après planification des animations par l'animateur-coordonateur.

La pépinière a pour objectif de développer, valoriser et transmettre la richesse des savoir-faire artisanaux et artistiques, à travers une pluralité d'activités accessibles au grand public : expositions, rencontres et événements.

Ouverte en mars 2022 dans l'une des ailes de l'ancienne abbaye de Bénévent l'Abbaye, la Maison des Patrimoines s'inscrit dans un village riche de son patrimoine et poursuit une longue tradition artisanale et artistique comme en témoignent les bâtisseurs du Moyen-Âge avec son abbatale classée Monument Historique ;

le docteur Pélissier et sa liqueur «La Bénéventine», héritée selon la légende des moines ; les fabricants de bardeaux de châtaignier couvrant de nombreux monuments historiques en France et ailleurs.





La commune de Bénévent l'Abbaye, propriétaire du lieu, souhaite faire de ce patrimoine artisanal et artistique un levier de développement pour le territoire.

La pépinière incarne ainsi la transmission et la valorisation de ces savoir-faire à travers l'accueil d'artisans et d'artistes engagés.

La pépinière d'artistes et d'artisans d'art peut donc accueillir 7 entreprises ou associations dans le cadre de la location de surface d'ateliers de 25 à 62 m<sup>2</sup>, destinés à des porteurs de projets débutant leurs activités ou ayant moins de 2 ans d'activité.

La commune de Bénévent l'Abbaye organise un appel à candidature ouvert à un ou des artisan(s) d'art et/ou artiste(s), pour un atelier de création à prix modéré à la Maison des Patrimoines pour une durée de trois ans, selon une convention de mise à disposition de moyens.

Seul ou en groupe/association, les artisans d'art ou artistes désirant candidater devront présenter une candidature unique.

Les dossiers seront analysés par le personnel de la structure et par les élus de la commune, propriétaire du lieu, avant délibération et mise à disposition de l'atelier.

# 1. CONDITIONS POUR POSER UNE CANDIDATURE

## a) Statut

Sous l'intitulé "artisan d'art", seront retenus les candidats qui ont une activité de création. Une inscription à la Chambre des Métiers est souhaitée et le métier doit faire référence à la nomenclature des Métiers d'art.

Sous l'intitulé "artiste", seront retenus les candidats relevant du statut d'artiste-auteur.

## b) Droit

Le candidat peut être en création d'activité ou avoir créé son entreprise depuis moins de 2 ans.

## c) Obligations

Le candidat doit être en accord avec le fonctionnement de la Maison des Patrimoines. Le site est un lieu recevant du public. Le candidat doit être conscient du flux touristique visitant la structure. Ce sont des visiteurs potentiels pour les artistes et artisans d'art installés, une contrainte à prendre en compte selon les saisons.

### **Proposer un accueil du public**

Des permanences sont demandées aux occupants en échange des loyers modestes proposés par la collectivité. Ce sont des moments de demi-journées pendant les horaires d'ouverture au public de la Maison des Patrimoines.

Il est demandé au moins une permanence par semaine. Chaque mois, au moins une permanence devra être réalisée le week-end.

Une participation aux événements majeurs (JEP, JEMA...) est également demandée.

Un planning des permanences est réalisé en discussion avec l'animateur-coordonateur de la Maison des Patrimoines.

Ce dispositif a pour objectif d'offrir au public visiteur des rencontres avec les créateurs. Ces temps ne nécessitent pas de mise en place particulière ni de présentation formelle du travail de création. Il s'agit avant tout d'un temps de présence dans l'atelier, au cours duquel le public peut découvrir un espace de travail en situation réelle. Les visiteurs sont invités à observer, à échanger ou à poser des questions s'ils le souhaitent. Ces moments ne constituent pas des visites guidées ou des animations, mais des occasions de partager le quotidien du travail artistique avec le public.

La convention de mise à disposition de moyens des locaux ainsi que le règlement intérieur de la Maison des Patrimoines stipulent et encadrent ces obligations de permanences.

## **d) Remplir dans son intégralité les renseignements demandés dans le dossier de candidature et le retourner accompagné des pièces demandées.**

## **e) Faire le déplacement en amont sur site pour prendre connaissance des lieux et du village.**

## 2. LA MAISON DES PATRIMOINES - LES ATELIERS - LE BAIL

### a) La localisation de la pépinière - Maison des Patrimoines

Au cœur du village de Bénévent l'Abbaye, dans le département de la Creuse, à 30 min de Guéret et 1h de Limoges, la pépinière est installée au sein de l'ancienne aile de l'abbaye. Cette structure est gérée par la commune de Bénévent l'Abbaye.

**Adresse :** Maison des Patrimoines, 2, Pl. de l'Église, 23210 Bénévent l'Abbaye



### b) Les ateliers disponibles dans la pépinière

À ce jour, deux ateliers sont disponibles à la location au sein de la Maison des Patrimoines : l'atelier n°8 de 32,32 m<sup>2</sup> et l'atelier n°9 de 38 m<sup>2</sup>

(cf. photographies et plans en annexe).

La surface d'atelier comprend :

- Un espace vide à aménager selon l'activité,
- Un point d'eau, équipé d'un évier,
- Eclairage en plafond,
- Chauffage en géothermie,
- Prise téléphone / internet RJ45,
- Prise en triphasé dans celui de 32,32 m<sup>2</sup>,
- Une réserve pouvant servir d'espace de stockage.

L'eau et l'électricité sont à la charge de la collectivité, des charges sont donc à ajouter au loyer.

L'accès est facilité pour les livraisons de plain-pied et adapté aux personnes à mobilité réduite.

### c) Les espaces de la Maison des Patrimoines

Des espaces communs :

- Une salle commune munie d'un réfrigérateur,
- Deux salles d'expositions/animations pouvant être utilisées après concertation avec l'animateur-coordonateur,
- L'accueil avec des vitrines, pour présenter le travail de chacun.

Les occupants peuvent avoir accès au photocopieur de la mairie pendant ses horaires d'ouverture.

#### **d) Durée du bail**

La convention de mise à disposition de moyens est établie pour une durée de 36 mois. A la suite de cela, l'occupant pourra solliciter une prolongation de 24 mois maximum.

#### **e) Tarif des locaux**

Sur le principe de pépinière d'entreprises, la commune de Bénévent l'Abbaye propose des loyers modérés :

1,5 € HT le m<sup>2</sup> / mois + 30 € de charges (eau, électricité, poubelles d'ordures ménagères et de tri).

L'abonnement internet est à la charge du locataire.

Toutes sommes dues pour le paiement de la redevance et les charges feront l'objet d'une facturation mensuelle au mois échu.

### **3. CRITÈRES DE SÉLECTION ET DÉPÔT DES OFFRES DE CANDIDATURES**

La commune de Bénévent l'Abbaye sera attentive aux candidatures ayant une volonté de participer activement au bon fonctionnement, dynamisme et ouverture de la Maison des Patrimoines, par la transmission et animations de savoir-faire (présence pendant les horaires d'ouverture au public, animations, stages, cours...) et par la participation à la vie collective du bâtiment.

Envoi de l'offre par le candidat (plusieurs possibilités) :

- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : [animation.benevent@gmail.com](mailto:animation.benevent@gmail.com) avec comme objet d'envoi « Candidature à la Maison des Patrimoines » (une confirmation de réception du mail vous sera envoyée),
- Par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse de la mairie : 1 rue Sarrazine 23210 Bénévent l'Abbaye,
- Remise directement contre récépissé à la mairie de Bénévent l'Abbaye : 1 rue Sarrazine 23210 Bénévent l'Abbaye.

### **4. RENSEIGNEMENTS ET QUESTIONS**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez adresser vos demandes par mail à l'adresse suivante : [animation.benevent@gmail.com](mailto:animation.benevent@gmail.com).

### **5. RÉSERVE**

La commune de Bénévent l'Abbaye se réserve le droit de modifier, reporter, écarter ou annuler cet appel à candidature sans que sa responsabilité puisse être engagée. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Le ou les artisan(s) d'art et/ou artiste(s) seront prévenus de toute modification.

## Horaires d'ouverture de la Maison des Patrimoines

Novembre - Mars : du mardi au samedi, de 14h30 à 18h

Avril à Juin + Septembre à Octobre : du mardi au samedi, de 14h30 à 18h30

Juillet - Août : du mardi au dimanche, de 14h30 à 18h30

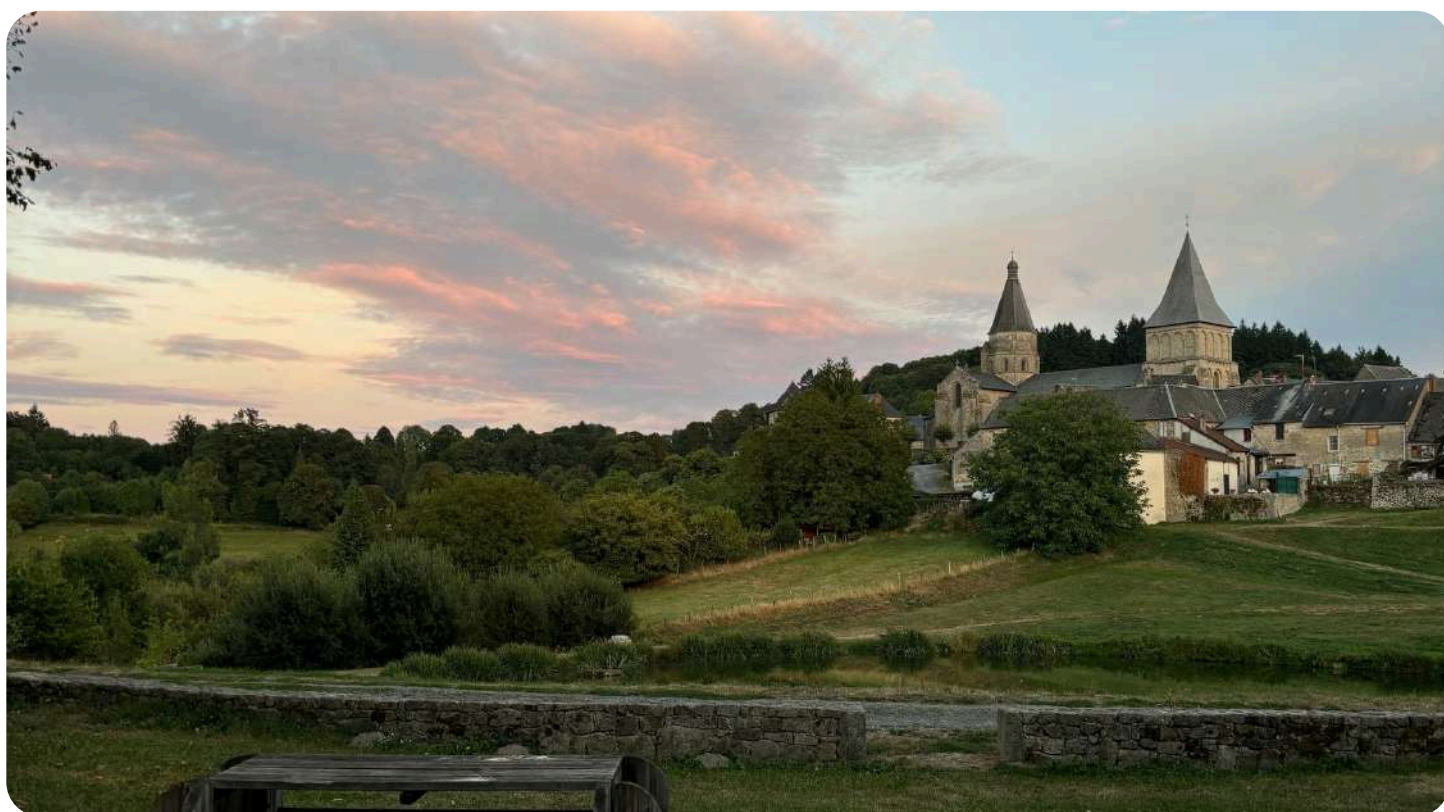
Attention :

Les artisans d'art souhaitant s'installer au cœur de la Maison des Patrimoines doivent être conscients que le seul flux de visiteurs du village ne permet pas de fonctionner toute l'année et de vivre de son activité. Des liens vers l'extérieur devront être tissés, nécessité d'être dans des réseaux, salons extérieurs, etc...

Il faut **respecter l'ensemble du site et les visiteurs** notamment dans le cadre des animations ponctuelles organisées en dehors de l'atelier.

La collectivité de Bénévent l'Abbaye est attentive au fait que les entreprises doivent également développer leur activité à l'extérieur (salons, marchés, expositions...).

Les permanences ne constituent pas uniquement une obligation, mais s'inscrivent dans une démarche de fonctionnement collectif, favorisant la cohérence du site ainsi que la promotion des métiers d'art et des activités qui y sont représentées.



# BÉNÉVENT L'ABBAYE

## MAISON DES PATRIMOINES

---

### DOSSIER DE CANDIDATURE

#### RÉFÉRENCE DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Début d'entrée dans les locaux souhaité :

Secteur d'activité :

#### Pièces à joindre

- Copie de votre carte d'identité
- CV détaillé mentionnant votre formation et votre parcours professionnel
- Lettre de motivation (démarche, volonté de vous installer à la Maison des Patrimoines, cohérence de votre projet vis-à-vis du lieu).
- Un portfolio afin de présenter votre travail, votre démarche technique et artistique.
- Votre entreprise : Détail de votre projet, et business plan.

#### DOSSIER À COMPLÉTER ET RETOURNER :

- Par voie électronique à l'adresse mail suivante : [animation.benevent@gmail.com](mailto:animation.benevent@gmail.com) avec comme objet d'envoi « Candidature à la Maison des Patrimoines » (une confirmation de réception du mail vous sera envoyée),
- Par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse de la mairie : 1 rue Sarrazine 23210 Bénévent l'Abbaye,
- Remise directement contre récépissé à la mairie de Bénévent l'Abbaye : 1 rue Sarrazine 23210 Bénévent l'Abbaye.

# BÉNÉVENT L'ABBAYE

## MAISON DES PATRIMOINES

---

### FICHE DE CANDIDATURE

#### DONNÉES PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste éventuel :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

#### DONNÉES DE VOTRE ENTREPRISE

Date de création de l'entreprise :

N° de SIRET :

Nom de l'entreprise :

Adresse actuelle :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Site web:

Page Facebook:

Instagram:

Autre :

#### ACTIVITÉ ET STATUT

Nature de l'activité (métier) :

La situation de votre entreprise :

Une entreprise en activité / date de création :

Une reprise d'activité / date de transmission :

Une création d'entreprise à venir / date prévisionnelle :

Bénéficiez-vous d'une aide à la création d'entreprise :

oui  non

Si oui, laquelle et sous quelle forme :

Statut :

Micro entreprise  Auto entrepreneur  EURL  SARL

Immatriculé Maison des artistes  Autre :

**Votre métier :**

- Quelle est votre formation dans l'exercice de votre métier (diplôme ou autre) ?
  
- Présenter votre métier en quelques lignes :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Quelle a été votre motivation initiale pour vous engager dans cette voie ?

**Si déjà existante**

Préciser l'historique de votre entreprise :

Quel est le niveau actuel de développement de votre entreprise ?

- Quels sont vos objectifs ou projets professionnels au cours des 2 prochaines années ?

- Menez-vous une activité professionnelle en parallèle ?

Oui     Non

Si oui, précisez cette activité :

## COMMERCE - RÉSEAUX - CLIENTS

- Quelle est votre cible de clientèle ?

- Avez-vous déjà participé à des manifestations dédiées à la promotion/commercialisation de l'artisanat d'art ?

Salon, préciser le nom, le type et le lieu du dernier en date :

Journées des métiers d'arts, préciser le nom, le type et le lieu du dernier en date :

Exposition, préciser le nom, le type et le lieu de la dernière en date :

Marchés, préciser le nom, le type et le lieu du dernier en date :

Autre manifestation :

- Si non, dans le cadre de votre activité, avez-vous l'intention de participer à ce type de manifestation (cocher la case correspondante) ?

Oui     Non

Si oui, sous quelle forme ?

## La vente directe

- Disposerez-vous d'un espace de vente directe (boutique) dans votre local ?

Oui     Non

Si non, préciser pourquoi (exemple : *métier et production non tournée vers la vente directe*) :

Si oui, quelle serait votre pratique d'ouverture au public ?

Ouverture en semaine uniquement

Ouverture les weekends de façon régulière

Ouverture les weekends uniquement lors des évènements de la saison culturelle

Ouverture le weekend en saison estivale

Précisez les horaires que vous souhaitez proposer au public :

## DONNÉES TECHNIQUES

- Quel matériel ou machines allez-vous utiliser ? (préciser l'encombrement, le poids ou toutes caractéristiques utiles)

- Précisez la puissance nécessaire (kw) :
- De quel type de branchement/abonnement aurez-vous besoin en plus de l'électricité et l'eau?

## SERVICES

La pépinière intègre en annexe de votre atelier plusieurs services :

- une salle de stage/animation/exposition sur réservation,
- Une cuisine commune aux artisans d'art
- Un accès au photocopieur de la mairie

Au-delà des locaux, c'est également une aide logistique/technique lors de votre aménagement, ou en soutien ponctuel, et un accompagnement par l'animateur-coordonateur de la MDP sur le développement de votre activité et les réseaux à activer.

- Quelles sont vos autres attentes dans le cadre du démarrage de votre activité dans une pépinière d'entreprise ?

- Quels types de services recherchez-vous au sein d'une pépinière ?

Veillez préciser en quelques lignes vos motivations à intégrer une pépinière d'entreprise Métiers d'art

# BÉNÉVENT L'ABBAYE

## MAISON DES PATRIMOINES

---

### ANNEXES

Atelier n°8 - 32,32 m<sup>2</sup> : pièce de 28,74 m<sup>2</sup> + réserve de 3,58 m<sup>2</sup>



Atelier n°9 - 38 m<sup>2</sup> : pièce de 34,78 m<sup>2</sup> + réserve de 3,22 m<sup>2</sup>



# Plan

